

4 - HYÈRES ET LES ÎLES D'OR



Une rade ouverte, où palmiers et cultures horticoles
font face aux îles qui s'étendent sur l'horizon.
Une côte où alternent falaises et longues plages de sable fin.
De vastes étendues humides d'une très riche biodiversité.
Un fort attrait touristique. Un havre de dépaysement.

Sous-unité paysagères :

- Île de Porquerolles
- Îles de Port-Cros et du Levant

Communes : Hyères*, Carqueiranne*, La-Londe-les-Maures*, Bormes-les-Mimosas*, La Crau*. (*partiel)

Intercommunalités : Communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée.

Données générales

Altitude maximale : 304 m (Mont des Oiseaux)
Altitude minimale : 0 (niveau de la mer)
Population : 89 450 habitants environ (INSEE99)
Densité moyenne : 535 hab/km2 environ
Surface (environ) : 168 km2
Linéaire côtier : 65 km environ

PRÉSENTATION



«Les aloès et les palmiers germent en pleine terre.
Je me crus transporté dans une oasis de Libye.»
(LAMARTINE)

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Avec des températures élevées et presque 3 000 heures d'ensoleillement par an, la rade d'Hyères bénéficie d'une situation privilégiée. De plus, les vents du Nord (Mistral), froids, sont en partie bloqués par les sommets au Nord de la rade.

Une rade grandiose fermée à 360° par les collines, eaux limpides et calmes des îles, des grandes plages de sable, un cordon boisé de pins parasols en arrière-plage de Giens aux Vieux Salins, des zones rocheuses, une faune et une flore très riche...



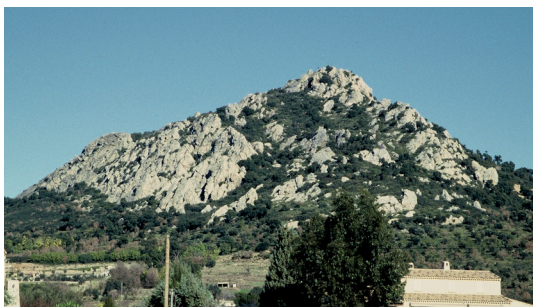
DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

La limite Nord correspond aux premières crêtes du Massif des Maures et de ses prolongements. A l'Est, la Rade d'Hyères s'arrête après La Londe-les-Maures sur une ligne reliant le nord de La Londe au hameau de la Verrerie, puis le Pas de la Grotte jusqu'au Cap Bénat. A l'Ouest, elle englobe le massif des Maurettes au nord d'Hyères, et se termine au Cap de Carqueiranne.

S'y ajoutent la presqu'île boisée de Giens et les Îles d'Hyères, appelées aussi Îles d'Or ou Îles d'Orient ou Îles Titaniques (et anciennement les Stoechades) : Porquerolles, Port-Cros et Le Levant.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

L'aspect général est celui d'une plaine littorale entourée par des collines. Au Nord et à l'Est, le relief est formé par les derniers contreforts des Maures, avec des sommets approchant les 300 m en moyenne. À l'Ouest, quelques hauteurs surplombent la plaine urbanisée et la côte : les Maurettes (sommets du Fenouillet, culminant à 291 m), Costebelle, Le Mont des Oiseaux (300 m), le Paradis (298 m), et les forts de la Colle Noire (294 m) et de la Gavresse en direction du Cap de Carqueiranne.



Le littoral est formé par une alternance de côtes rocheuses et de longues plages de sable fin, comme celles de l'Almanarre, du Tombolo Est, de l'Ayguade ou des Salins. Les côtes des Îles d'Or sont majoritairement rocheuses, avec de nombreuses criques, calanques et falaises, et de rares plages de sable fin, sauf au nord de Porquerolles. Le cap Benat ferme la rade à l'Est.



HYDROGRAPHIE

De nombreuses sources venant des hauteurs alimentent la région, et ont contribué au développement de centres de cures au XIXe siècle.

Les principaux fleuves rencontrés sont le Gapeau, venant de la Sainte-Baume, la Pansard, et la Maravenne. Artificialisés et canalisés dans leurs derniers kilomètres, ils ont gardé un cours plus naturel en amont. Le Roubaud, qui traverse le centre-ville d'Hyères, passe quasiment inaperçu, relié au Gapeau via le Canal de Jean Natte au niveau de La Crau.

À noter également la présence d'une réserve d'eau importante à l'Ouest de La Londe (réserve de Trapan).



GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

La Provence cristalline (schistes, etc.) au Nord et à l'Est (Maures, Maurettes) domine la Provence sédimentaire (calcaire, grès) à l'Ouest (Costebelle, Mont des Oiseaux). Quant à la presqu'île de Giens et aux Îles d'Or, elles constituent un prolongement cristallin des Maures. Giens, les Îles d'Hyères, la Corse et la Sardaigne appartenaient à l'origine au même ensemble géologique, il y a 40 millions d'années (ère Tertiaire).

Les plaines sont recouvertes de dépôts sédimentaires (alluvions) du Quaternaire.

La presqu'île de Giens est un phénomène géologique exceptionnel dit «tombolo double», formé par les courants marins et les apports fluviaux du Gapeau et du Pansard.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Sur les massifs cristallins, la végétation est constituée essentiellement de chênes-lièges, de pins (maritimes, parasols) et d'arbustes tels que l'arbousier et la bruyère arborescente. Les reliefs calcaires sont plutôt boisés de Pin d'Alep, de Chêne vert et de Chêne pubescent.

Sur la presqu'île de Giens, on rencontre maquis et pinède. La flore est riche et protégée (20 espèces d'orchidées).

Le tombolo reliant Giens au continent et les zones basses correspondant à de nombreuses zones humides (salins, marais, mares, etc.) créent des zones de forte biodiversité. La diversité végétale est riche et particulière (halophytes) dans les salines comme les Etangs des Pesquiers à cause de la variété des niveaux d'eau et des taux de salinité. Quant à la faune, elle est exceptionnelle (tortue cistude, reptiles, amphibiens, insectes, poissons, mollusques, etc.) notamment de par les oiseaux (étape migratoire, nidification) : sur 270 espèces recensées, plus de 50 sont protégées.

Enfin, la biodiversité des fonds marins est également très intéressante, notamment par la présence d'un herbier de posidonies (protégé) de plus de 9000 ha, qui fournit des abris à la faune, stabilise le sol et oxygène l'eau.

AGRICULTURE ET FORÊT

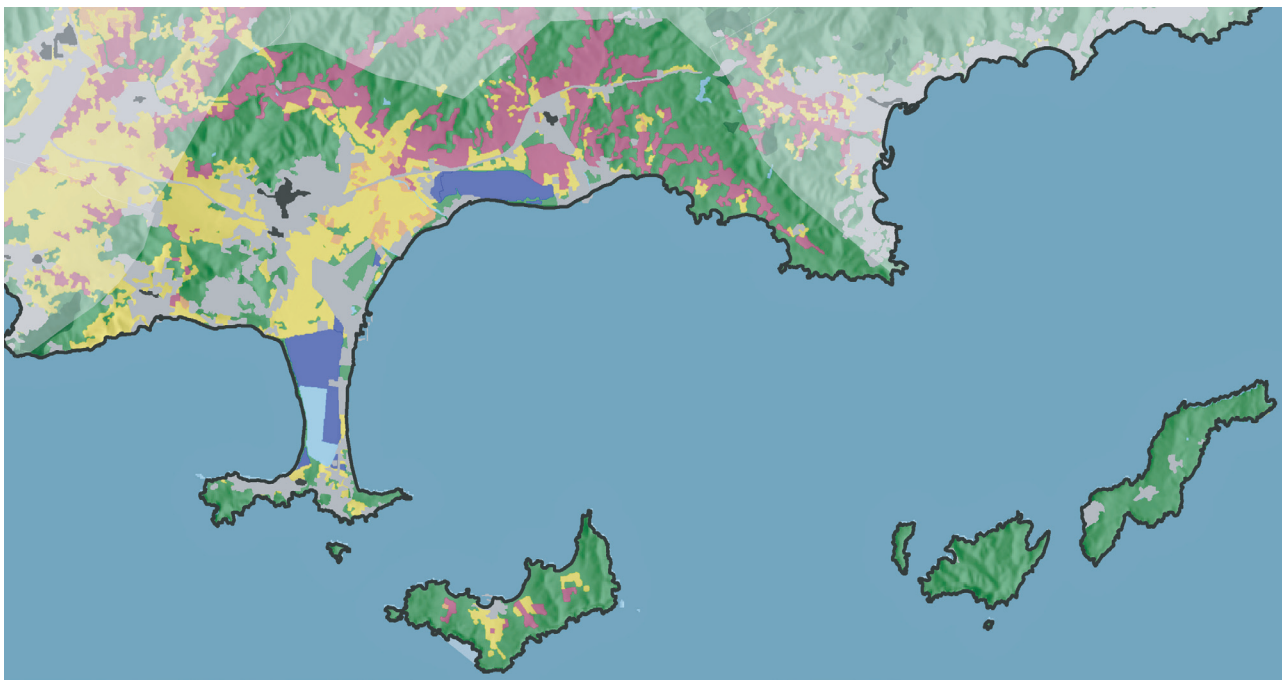
Les plaines sont intensément cultivées, principalement en horticulture ornementale (palmiers - Hyères est surnommée «la capitale des palmiers», roses), en maraîchage et en vignes (AOC Côtes de Provence). Carqueiranne produit 80% de la tulipe française. Les exploitations sont de petite taille en moyenne, et les serres sont nombreuses. Cette activité a connu son essor au XIXe siècle, avec l'assainissement des marais, le défrichage et l'apparition du chemin de fer ouvrant la voie des marchés parisiens. Récemment, la culture de la canne s'est développée dans la plaine du Gapeau.

La situation en terme de surfaces et d'évolution est très hétérogène à l'intérieur de l'entité. En moyenne, la SAU atteint environ 15% en 2000, et elle a augmenté depuis 20 ans. Le nombre d'exploitants a diminué au profit de grandes exploitations de plus de 5 ha. Sur la commune d'Hyères, les vignes se sont plus ou moins maintenues, et la superficie en herbe a très fortement augmenté. A l'Est de l'entité (La Londe-Les-Maures), la culture de la vigne est majoritaire (2/3 de la SAU) et a augmenté, ainsi que la surface en vergers. En revanche, sur Carqueiranne, la SAU a diminué de moitié en 20 ans. L'horticulture ornementale (tulipes) y domine avec 2/3 de la SAU. La pêche est également développée, avec de nombreux ports (Hyères, Salins, la Madrague, Port Pothuau). L'activité des salines a, elle, été abandonnée.

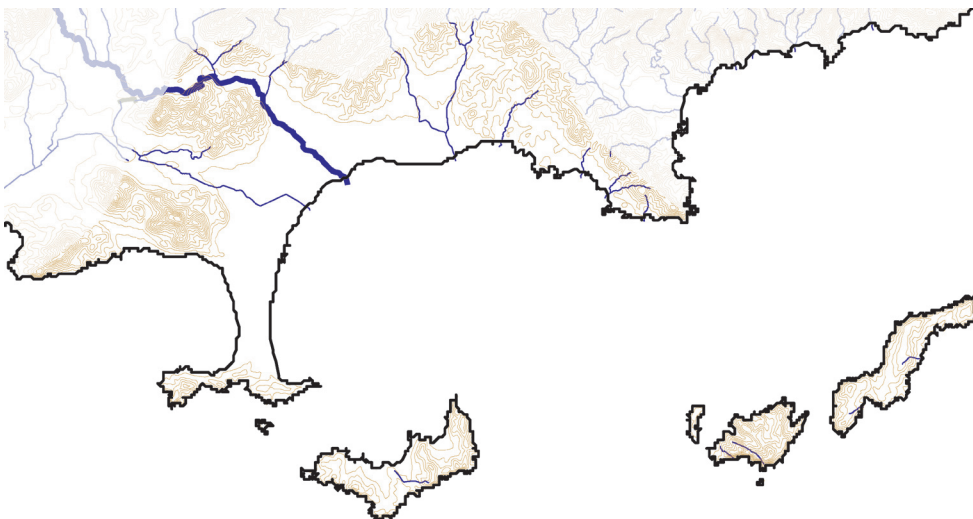
Les boisements sont de chênes lièges, de pins maritimes et de pins parasols dans les massifs cristallins, et de pins d'Alep, de chênes verts et de chênes pubescents sur les reliefs calcaires. L'espace forestier est en majorité privé. Sa gestion en est d'autant plus difficile. Les risques incendies sont forts.



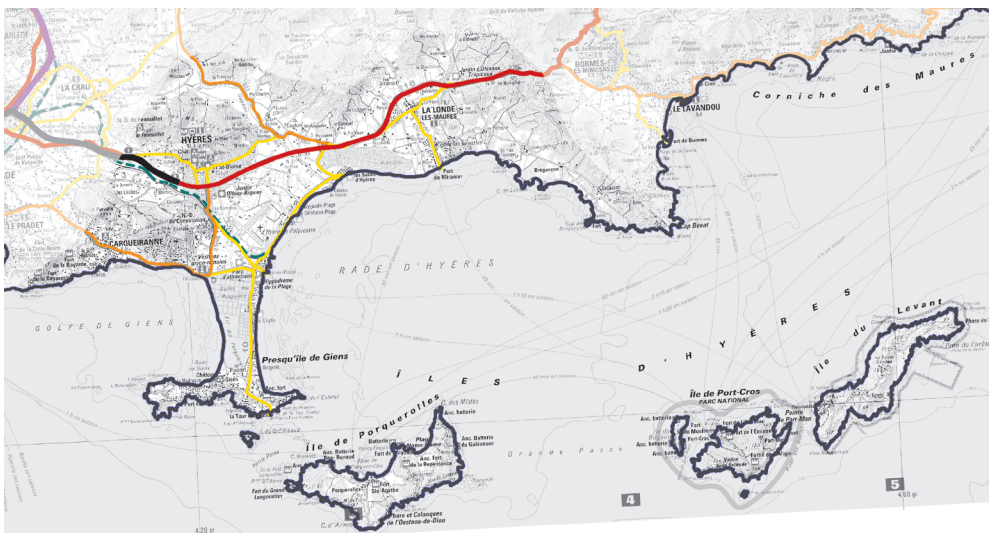
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE

FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE



Le territoire est marqué par la présence d'une ville importante : Hyères. La ville est adossée aux hauteurs depuis l'époque médiévale, et regroupe la majorité de la population alentour.

A la fin du XIXe siècle, avec l'essor de l'agriculture, de l'activité salinière et du tourisme (de luxe), la ville s'étend vers le Sud et l'Est, en limite des zones humides et agricoles. De petits hameaux typiques dispersés, les fractions, ponctuent le territoire : les villages ruraux/agricoles (Borrels, etc.), les villages du littoral (Ayguade) et les villages des Îles (Giens, Porquerolles). Une «ville nouvelle» se développe également au niveau du port de Hyères.



De nombreux lotissements sont créés au nord de Carqueiranne, dans les Maurettes, à Costebelle et sur le Mont des Oiseaux.

Puis, dans les années 60-70, les logements collectifs apparaissent, notamment à Val des Rougières. Les aménagements (campings, villages de vacances...) du tourisme de masse complètent ceux du tourisme de luxe (nombreux centres de soins de renommée internationale).



L'aéroport de Toulon-Hyères, au Sud de la ville, limite l'extension de l'urbanisation.

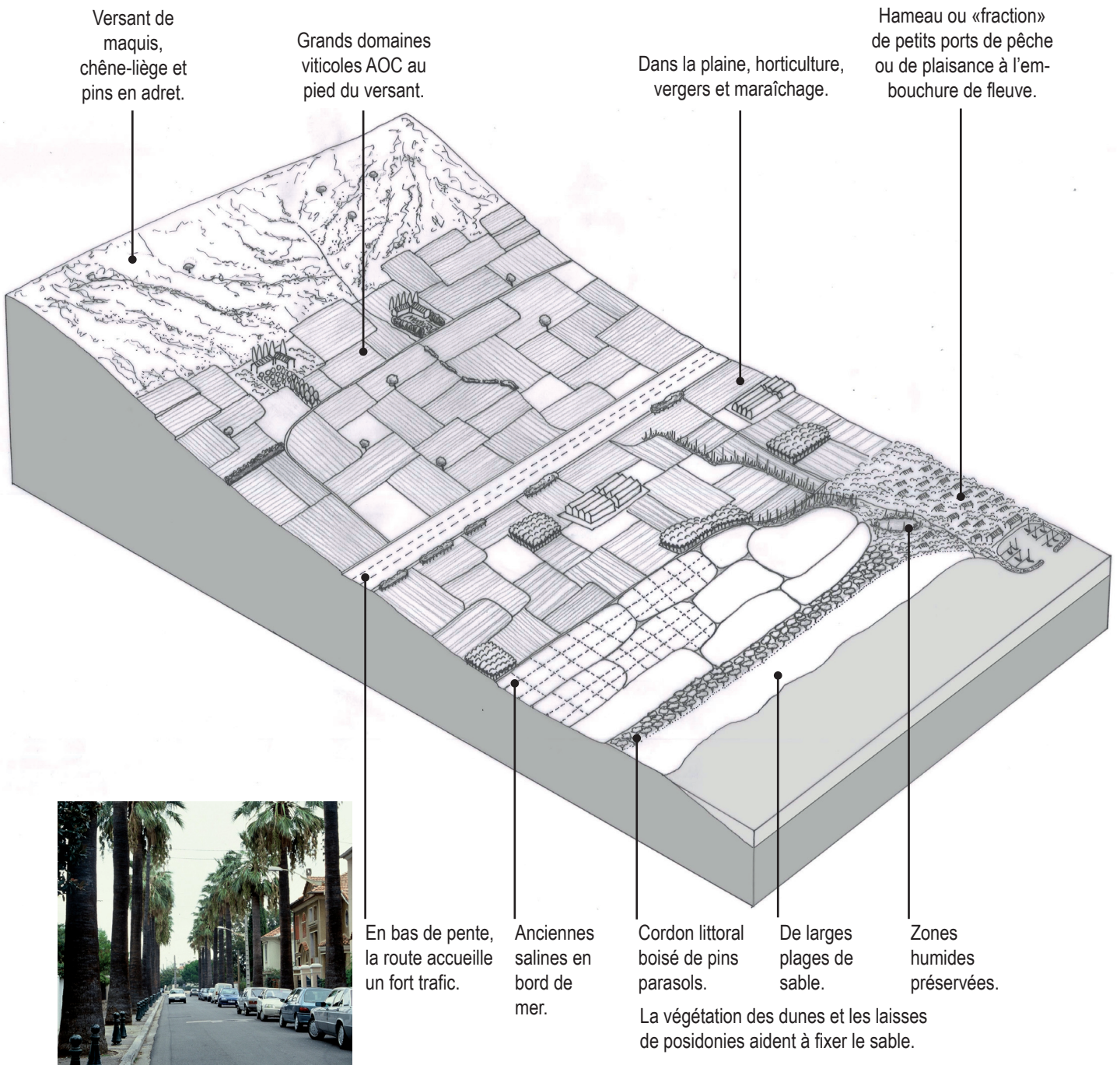
De nombreuses villas ponctuent la ville, de style mauresque ou moderne, entourées de végétation méditerranéenne et exotique (palmiers, lavande, jujubiers, arbousiers, grenadiers, cyprès...).



Hyères, avec un quart de résidences secondaires, a acquis une vocation clairement touristique. Des navettes régulières relient le continent aux îles d'Or, au départ de la Tour-Fondue notamment.

Les routes sont très fréquentées en période estivale. L'A570 arrivant de Toulon se poursuit avec la N98, dite «voie Olbia» dans la traversée d'Hyères, par Sainte-Maxime jusqu'à Menton. Les autres axes principaux sont la D559 en direction de Carqueiranne, la D42 le long de la côte et la D97 menant à Giens (tombolo est) ; la «route du sel», de l'autre côté du tombolo, n'est que partiellement ouverte à la circulation.

STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



d.r.

SITES CLASSÉS :

- Cap Bénat et son DPM (Bormes-les-Mimosas).
- Site des Pins Penchés (Carqueiranne).
- Eglise Paroissiale, esplanade sur laquelle elle s'élève, presbytère, cimetière (Carqueiranne).
- Ensemble formé par l'ancienne batterie de la Tour Fondue, le rocher qui la supporte, et la terrasse (Hyères).
- Ensemble de l'Île de Porquerolles, et DPM de 500 m (Hyères).
- Ensemble de l'Île de Port-Cros (Hyères).
- Îlot et Fort de Brégançon (Bormes-les-Mimosas).
- Presqu'île de Giens, les îles et îlots avoisinant, Etangs et Salins des Pesquiers et Vieux Salins (Hyères).



d.r.

SITES INSCRITS :

- Versant nord de la presqu'île de Giens (Hyères).
- Ensemble de l'Île de Bagaud (Hyères).
- Ancienne propriété Haardt (Bormes-les-Mimosas).
- Partie Est du Cap Benat (Bormes-les-Mimosas).

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER : Hyères-les-Palmiers, Porquerolles.

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

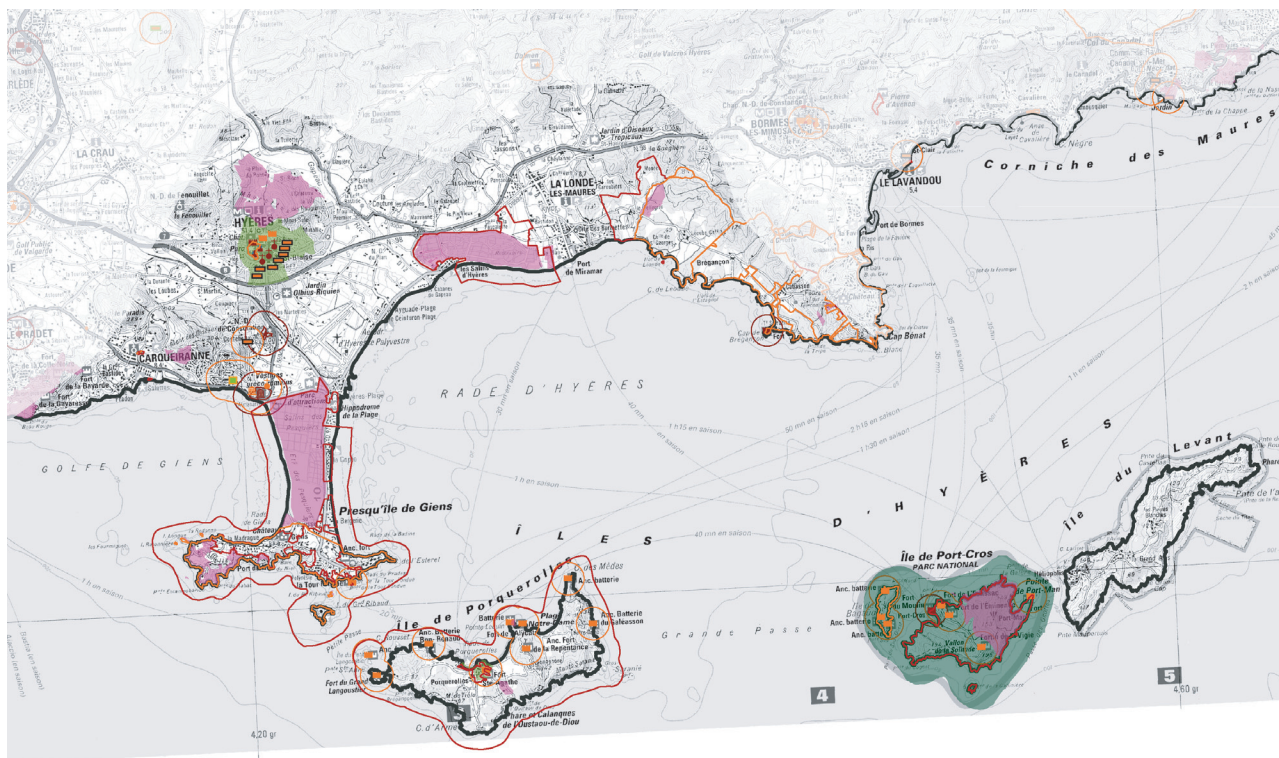
(Hyères) Château ; Rue Paradis, façade de la Maison romane ; Porte Saint-Paul ; Port-Cros, Fort du Moulin ; Eglise Saint-Louis ; Eglise Saint-Paul ; Chapelle Saint-Blaise dite Tour des Templiers ; Cité gréco-romaine d'Olbia Pomponiana, vestiges situés dans le quartier de Saint-Pierre d'Almanarre ; Parties de l'Oppidum de Costebelle ; site du dolmen de Gaoutabry (-2500 av. J-C) ; Fort de Brégançon.



PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL :

Font Brun (50 ha), Cap Garonne (135 ha), Etang de l'Estagnet (11 ha), Domaine du Bastidon (34 ha), Cap Bénat (38+1848 ha), Presqu'île de Giens (157 ha), Les vieux Salins (46 ha), Les Salins des Pesquiers (572 ha), Îles de Port-Cros et Porquerolles (534 ha), Les Maurettes (380 ha), La Colle Noire (154 ha), L'Oustaou de Diou (12 ha), Les Calanques des Chevaliers (50 ha).

Protections réglementaires



AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Parc National de Port-Cros : 650 ha, acquis par l'État en 1963, puis étendu dans une bande de 600 m autour de l'île (premier parc marin) pour un total final de 1800 ha.
- Île de Porquerolles : 1254 ha. 83% appartient à l'État, et une part à la marine nationale. 180 ha sont gérés par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen.
- Île du Levant : 1000 ha. 90% appartient à la marine nationale, zone interdite.
- Le jardin Olbius-Riquier (essences tropicales, palmiers...).
- Les mas et alignements d'arbres des domaines viticoles (vallées du Gapeau et de Sauvebonne, et Pied du Fenouillet).
- Les ponts du Moyen-Âge.
- Le patrimoine bâti des Salins.
- Les ruines du Château des Aires à Hyères, qui surplombent la ville, offrent un panorama grandiose sur la rade, la presqu'île de Giens et les Îles d'Or.
- Port de Niel sur la presqu'île de Giens : offre une vue magnifique à 360°, depuis la place Pachaga-Boualam.
- Les restanques cultivées du Canebas et Baous Rouges.
- Piémonts agricoles du massif des Maures.

TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Fragilité des milieux (incendies, dégradations humaines dues au tourisme). Pinède littorale en péril, au renouvellement incertain.

> Importante pression touristique.

> Fragilité des zones humides.

> Érosion des sols et de la ligne côtière.

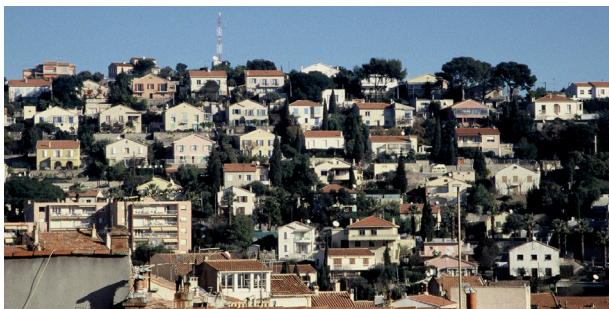


> Pression urbaine et extension des villes.

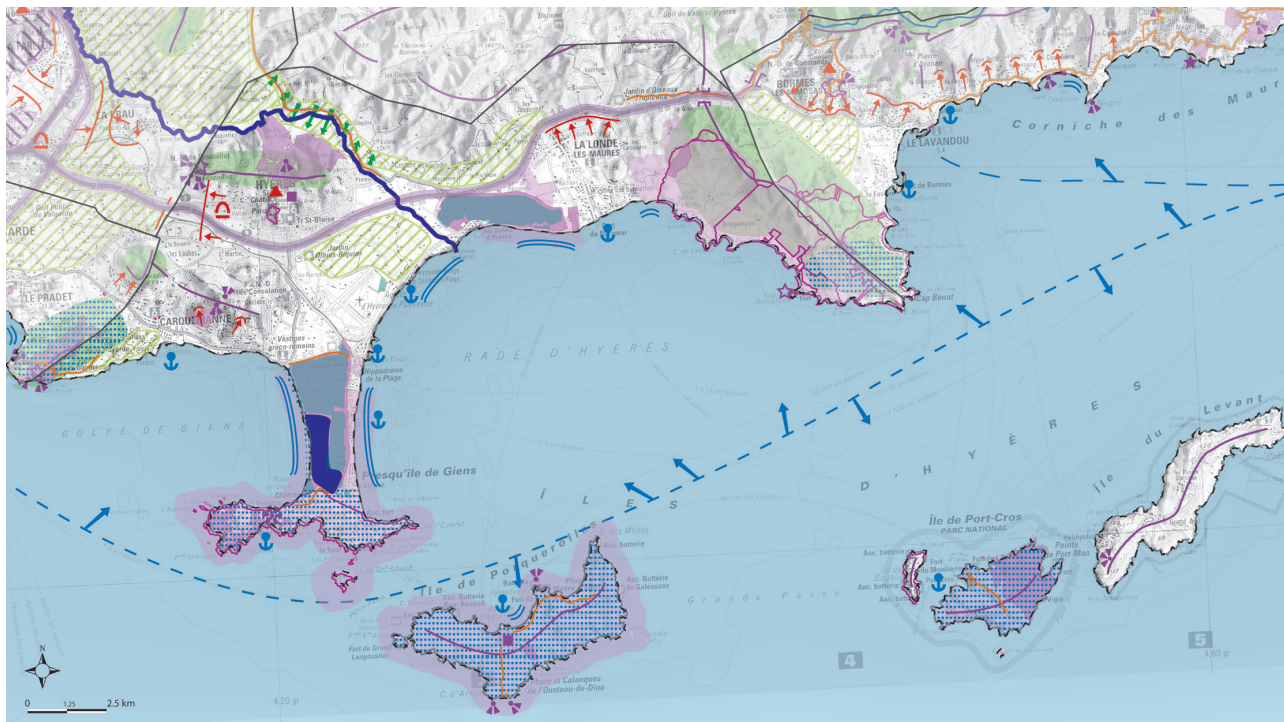
> Maintien des terrasses du Canebas sur Carqueiranne, de la plaine horticole de Hyères et des vignes du cap Bénat.



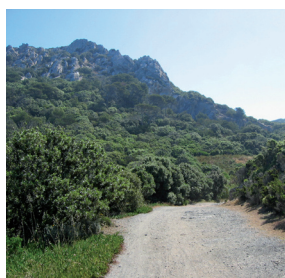
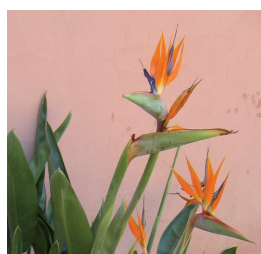
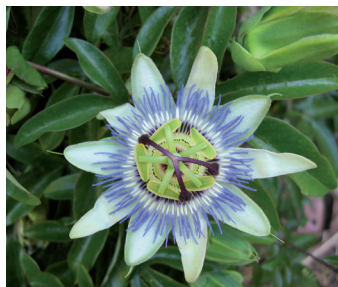
> Contraste lumineux nocturne, entre les hauteurs illuminées et l'obscurité encore présente près de la côte.



ENJEUX LOCALISÉS



ANNEXE : SOUS-UNITÉ « ÎLE DE PORQUEROLLES »



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Dépaysement, plages de sable fin blanc à noir et petites criques plongeant dans des eaux turquoise ou bleu outremer, entourées d'une faune (faisans) et d'une végétation exotique et luxuriante (figuiers de Barbarie, agaves, yuccas...) sous le cri perçant du faucon pèlerin.

SITUATION DANS L'UNITÉ GÉNÉRALE

Située au Sud-Est de la presqu'île de Giens, Porquerolles est la plus grande des Îles d'Or, s'étendant sur 7 km de long pour 2,5 km de large. Le point le plus haut est situé à 140 m, au niveau du Fortin de la Vigie.

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Sur Porquerolles, on trouve 3 grands domaines viticoles au Nord de l'Île (AOC Côtes de Provence). Les nombreux forts témoignent d'une période de piraterie que connut l'île.

La végétation a des affinités avec la Corse, la Sardaigne et l'Afrique du Nord, caractérisée par des forêts (chênes verts, pinède) et un maquis où le climat doux a permis l'installation d'une végétation africaine. Certaines espèces sont endémiques de l'île. Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen gère 180 ha sur l'île, et possède une véritable collection végétale (caroubier, myrte, arbousier, pistachier, cèdre, chêne blanc, tamaris, olivier, lentisque, frêne à fleurs, orme, châtaignier, mûrier...), parmi laquelle 130 variétés d'oliviers.

La faune est également riche, avec de nombreuses espèces protégées (chauve-souris, phyllodactyle d'Europe, tortue d'Hermann (réintroduite en 1975), capricorne, lucane cerf-volant), le cerf sika, le faucon pèlerin, la fauvette pitchou, et une avifaune unique (Puffins cendrés, Puffins de Yelkouan).

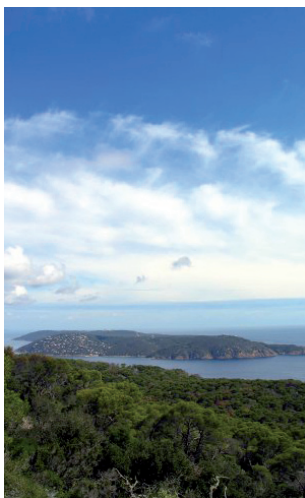
Les voitures sont rares sur l'île ; de nombreux sentiers sont aménagés pour promeneurs et cyclistes.

ENJEUX PARTICULIERS LIÉS À LA SOUS-UNITÉ

L'enjeu principal est clairement touristique.

Il faut réussir à trouver le bon équilibre entre richesse du patrimoine (flore, faune, paysages, cultures) et afflux touristique.

ANNEXE : SOUS-UNITÉ « ÎLES DE PORT-CROS ET DU LEVANT »



d.r.



d.r.

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Beaucoup moins fréquentée que ses voisines, Port-Cros est un parc strictement protégé, paradis écologique terrestre et sous-marin.

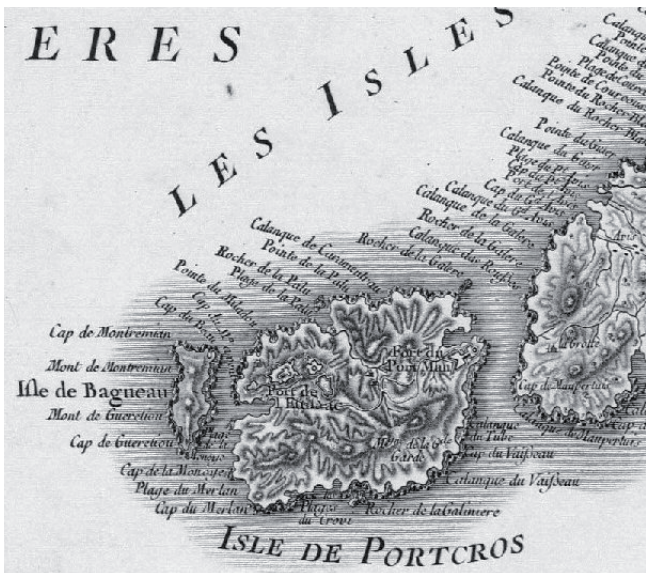
L'île du Levant est essentiellement une zone militaire interdite, mais accueille aussi un centre de naturisme.

SITUATION DANS L'UNITÉ GÉNÉRALE

Ces îles sont situées à l'Est de Porquerolles, face au Cap Bénat.

Port-Cros, longue de 4 km et large de 2,5 km, culmine à 199 m au col des Quatre Chemins.

Le sommet de l'Île du Levant atteint 138 m (Héliopolis).



d.r.

SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Port-Cros ne présente pas une grande variété dans son couvert végétal, essentiellement constitué de Chênes verts et de Pins d'Alep, dominant un maquis dense. Cependant la flore et la faune y sont très riches. Sur le littoral, des oliviers et des lentisques se mêlent à une végétation halophile (cinéraire, criste, barbe de Jupiter...). La réglementation en terme de protection de la nature est très stricte (cueillette interdite, sentiers protégés, etc.). La flore et la faune sous-marines sont fortement protégées. Un sentier de découverte pour plongeurs a été aménagé.



d.r.

ENJEUX PARTICULIERS LIÉS À LA SOUS-UNITÉ

Enjeux liés au patrimoine militaire et à l'accueil touristique sur Le Levant.

Enjeux écologiques sur Port-Cros.

